



HAL
open science

Le travail de mise en circulation des recherches scientifiques auprès des acteurs des politiques publiques

Philippe Bongrand

► To cite this version:

Philippe Bongrand. Le travail de mise en circulation des recherches scientifiques auprès des acteurs des politiques publiques. Igor Babou; Joëlle Le Marec. Sciences, médias et sociétés. Actes du colloque École normale supérieure Lettres et Sciences humaines Lyon 15, 16, 17 juin 2004, École Normale Supérieure Lettres et Sciences humaines, pp.283-292, 2004. hal-03184427

HAL Id: hal-03184427

<https://hal.science/hal-03184427>

Submitted on 30 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le travail de mise en circulation des recherches scientifiques auprès des acteurs des politiques publiques¹

Philippe BONGRAND

CURAPP – Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie (CNRS/UPJV),

CESS – Centre d'études sociologiques de la Sorbonne – Paris IV

Mots-clés : circulation sociale des savoirs, analyse des politiques publiques, militantisme, expertise, méthodologie.

Pour analyser les comportements des acteurs politico-administratifs, les études de politiques publiques soulignent largement l'importance de la prise en compte des processus de circulation de savoirs ; sans nécessairement les thématiser en ces termes, les travaux portant sur les dimensions « idéale » ou « cognitive » de l'action publique (*Revue française de science politique* 2000 ; Giraud 2004), sur les entreprises de rationalisation dont cette action a pu faire l'objet (*Actes de la recherche en sciences sociales*, 2000 ; Ihl, Kaluszinski et Pollet 2003 ; Audren, Laborier, Napoli et Vogel 2005) ou encore sur les modalités par lesquelles divers acteurs interviennent dans les processus de décision au travers de registres experts (*Politix* 1998 ; Dubois, Dulong 1999 ; Barthe, Callon et Lascoumes 2001) peuvent ainsi être lus dans cette perspective. Notre communication est issue d'une recherche² examinant de ce point de vue le cas de la politique française des zones d'éducation prioritaires – ZEP. Dispositif qui vise par principe à renforcer l'action éducative

1. Je remercie les organisateurs et participants au colloque pour leurs remarques et suggestions, en particulier Igor Babou, Joëlle Le Marec et Manon Niquette.

2. Thèse de sociologie et science politique en cours, sous la direction de Jean-Michel Berthelot et Pascale Laborier, avec le soutien du PIREF, de la région Picardie et du Fonds social européen.

dans les territoires les plus exposés à l'échec scolaire, cette politique publique présente en effet l'intérêt de comporter de nombreuses scènes de circulation de savoirs issus des sciences sociales. On se limitera ici à l'une d'entre elles, constituée par le fonctionnement d'une association qui en fait précisément l'une de ses orientations statutaires.

Créé en 1990 pour « favoriser la réflexion, les recherches et les actions [...] » sur les ZEP, l'Observatoire des zones prioritaires – OZP – regroupe actuellement une centaine de personnes exerçant pour la plupart une activité professionnelle en lien avec ces zones – enseignants, cadres intermédiaires de l'Éducation nationale, etc. Parmi ces membres, un petit nombre de militants bénévoles organise des réunions publiques et journées de débats qui, le plus souvent publiées, mettent régulièrement à contribution des chercheurs en sciences humaines et sociales.

L'explicitation des principes guidant la construction de l'enquête empirique, dans une première partie, aura pour objectif de proposer une démarche opérationnelle d'étude de la circulation des savoirs entre sciences et société. Suivant une logique inductive, cette démarche autorise la construction progressive de pistes d'analyses dont on donnera des exemples dans une seconde partie.

L'étude empirique de la circulation des savoirs

Face à la question – posée à l'occasion du colloque – « Quels modèles pour analyser les relations entre sciences, médias et sociétés ? », une stratégie de recherche peut consister à suspendre l'interrogation en termes de « modèles » pour adopter une formulation plus spécifiquement méthodologique. En s'inspirant des principes de la théorie ancrée³, le « modèle » peut en effet être considéré moins comme l'objet d'un choix préalable que comme le « résultat » d'un procès de recherche. Conséquence de ce « renversement » (Kaufmann 1996, p. 11-31), la posture méthodologique et sa caractérisation méritent tout autant discussion que les résultats qui s'y adossent. En l'illustrant systématiquement par des observations de terrain qu'elle

3. Pour une présentation des principes et du *modus operandi* de la *grounded theory*, voir respectivement Strauss, Corbin (2003) et Charmaz (2001).

autorise, on l'exposera donc ici en la décomposant en trois principes solidaires.

Observer la circulation en action

Un premier parti peut être qualifié de pragmatique : par opposition à une connaissance de la circulation par l'identification et la localisation de textes achevés ou par l'examen des connaissances dont des récits rétrospectifs seraient porteurs, il consiste à procéder à l'observation de la circulation de savoirs auprès des acteurs des politiques publiques au moment même où celle-ci est en train de se faire. Sur notre terrain, l'Observatoire des zones prioritaires – OZP – entend faire bénéficier les acteurs des zones d'éducation prioritaires – ZEP – des travaux de recherche en éducation : interpréter les relations sciences/sociétés que l'association donne à voir à partir des écrits « ayant circulé » reviendrait à admettre l'adéquation entre ses activités concrètes et ses objectifs statutaires. Parmi d'autres, la sociologie des organisations souligne pourtant la fragilité de cette hypothèse qui ignore l'écart entre les objectifs d'une organisation et le « travail » quotidien de ses membres. En l'espèce, ce travail en coulisses revient à préparer, animer, publier et diffuser des rencontres entre « acteurs » et « chercheurs ». Pour produire des données empiriques les concernant, nous avons mené une enquête de terrain, pendant l'année 2003-2004, et observé directement une quinzaine de réunions – conseils d'administrations, regroupements moins formels en comité réduit, conférences-débats – où ont été pratiquement abordées – et parfois réglées – les questions des chercheurs à inviter, des commandes à leur passer ou encore des idées à évoquer devant des publics anticipés.

On peut illustrer le potentiel heuristique de cette posture par la mise à distance évidente du modèle du « troisième homme » à laquelle, sur notre terrain, elle nous a immédiatement engagé. Dans le cadre de la préparation de sa journée annuelle, le 8 mai 2004, l'association a par exemple sollicité un universitaire reconnu afin qu'il en assure la conférence inaugurale. Deux semaines avant celle-ci, deux membres du conseil d'administration ont rencontré le professeur en sciences de l'éducation autour d'un café : ce sont eux qui ont occupé l'essentiel du temps de parole et c'est leur interlocuteur qui a posé des questions sur les ZEP..., tout en prenant des notes s'avérant nourrir

substantiellement son propos lors de la conférence. En caricaturant la situation, on pourrait presque considérer que c'est le chercheur qui y a joué le rôle du troisième homme, mettant en musique les propos des militants les plus actifs et spécialistes de la cause des ZEP, pour les diffuser auprès des acteurs de cette politique venus écouter l'expert⁴.

La circulation, dimension incidente de l'action

Un principe naturaliste, ensuite, consiste à ne pas abstraire la circulation de savoirs des contextes et des logiques d'action dans lesquels elle s'inscrit : logiques des acteurs qui font circuler l'information aussi bien de manière intentionnelle qu'incidente, contextes dans lesquels ces savoirs circulent et qui peuvent déterminer leur production tout autant que leur réception. Version moins radicale de l'indexicalité ethnométhodologique, le principe naturaliste⁵ revient à garder à l'esprit les inévitables biais liés à la problématisation particulière qui guide le chercheur et qui, en l'espèce, lui font voir non pas des actions dont le sens reste à déterminer, mais des actions de mise en circulation. En d'autres termes, ce souci naturaliste revient à se faire sociologue des milieux où circulent les connaissances – ici sociologue des professions de l'éducation, du militantisme, etc. – « avant » de se poser comme sociologue des sciences. Incitant à une typification prudente des comportements, il prémunit plus spécifiquement contre les risques d'intellectualisme qui guettent celui qui traque avant tout l'apparition de discours savants, phénomène qui n'est pas toujours assez central pour justifier de manière convaincante que l'on y réduise les faits observés.

Ainsi l'observation ethnographique des réunions de l'Observatoire des zones prioritaires – OZP – montre-t-elle immédiatement que les actions observées comme support de la circulation de savoirs se

-
4. Répartition des rôles qui n'a pas échappé à l'universitaire, l'endossant à plusieurs reprises au cours de son discours. Donnant plus tard son accord pour la version retranscrite de cette conférence, il en évoquera l'auditoire en ces termes : « vous tous, tant plus savants que moi » (*Travailler en ZEP. Une exigence accrue d'efficacité*. Actes de la journée nationale de l'OZP, 2004, p. 12).
 5. Terme qui ne renvoie pas aux questions, d'un autre ordre, désignées ainsi par Sperber (1996), mais au fait de « produire des définitions réelles [des phénomènes] à partir de l'observation "naturelle" de leur occurrence effective, ainsi que des activités qui les configurent » (Quéré 2002, p. 93).

comprennent d'abord en d'autres termes. C'est le cas notamment de la circulation qui opère dans les activités de militantisme politique de l'association : c'est à débattre d'options normatives ou à élaborer des prises de position écrites vis-à-vis de l'actualité des politiques éducatives que se sont employés les participants aux ateliers qui ont suivi la conférence évoquée plus haut, et c'est dans ce contexte qu'ont été reprises certaines des paroles de l'universitaire. Cette orientation militante de l'action peut également guider ceux qui assurent les comptes rendus écrits des réunions avec des chercheurs – lorsqu'ils ne différencient pas les propos de l'orateur des prises de parole partisans qu'ils ont suscitées parmi l'auditoire⁶ – ou ceux qui en assurent la diffusion, les comptes rendus des rencontres avec les chercheurs les plus médiatiques étant systématiquement présentés à l'occasion des auditions avec des responsables ministériels.

La circulation comme configuration historique

Un intérêt de l'appréhension en termes de « circulation » est de pointer la diversité des acteurs et espaces sociaux concernés. Pour ne pas abdiquer cette perspective, l'enquête microsociologique peut utilement s'accompagner d'une contextualisation simultanément historique et relationnelle des différents acteurs observés. L'analyse historique, à partir d'archives et de témoignages, permet en effet d'apprécier les conditions de possibilité de la circulation en tant qu'habilitation des acteurs à y prendre part. L'ethnographie des activités contemporaines de chacun de ces acteurs permet, quant à elle, d'apprécier séparément les points de vue qui composent le phénomène étudié. En pratique, l'étude historique et l'observation des acteurs se présentent ensemble : les lieux d'observation recèlent souvent des cartons d'archives, leur dépouillement donne la plupart du temps l'occasion d'assister aux activités quotidiennes, la situation de coprésence physique du chercheur et des enquêtés y autorisant le recueil légitime de témoignages.

6. Nous avons, par exemple, pu suivre l'élaboration du compte rendu d'une réunion publique – celle où nous occupions le rôle d'orateur principal – où le choix entre un texte indifférencié du point de vue des énonciateurs et un texte attribuant les paroles à différents intervenants a été l'objet d'interrogations et de réécritures entre les membres de l'association ; la seule lecture du compte rendu finalement diffusé ne permet pas de l'inférer.

Sur notre terrain, cette posture donne à voir les rapports étroits qu'entretiennent historiquement des membres actifs de l'association et certaines des professions représentées dans l'assistance aux réunions. Dès sa création, en 1981-1982, la politique des zones d'éducation prioritaires – ZEP – s'est présentée comme l'allocation de moyens supplémentaires dont l'usage, non déterminé, restait à inventer. En pratique, ces moyens ont notamment financé des décharges de service pour des acteurs de terrain assurant l'animation pédagogique des zones, mission qui s'est depuis professionnalisée sous le terme de « coordination » de ZEP. Des liens multiples rapprochent l'Observatoire des zones prioritaires – OZP – et coordonnateurs : des acteurs de terrain qui ont pris part à l'invention de cette fonction ont contribué à la création et à l'animation de l'association, certains y ont œuvré à la rédaction d'ouvrages et de dossiers sur la profession, des coordinateurs des années 1980, devenus par la suite chercheurs en éducation, en ont été membres et y ont présenté leurs travaux, etc. L'OZP aurait même longtemps été l'unique instance nationale de rencontres et d'échanges d'informations entre ces coordinateurs. La mise à jour de cette histoire commune est donc utile pour qui cherche à comprendre les conditions de félicité du travail de mise en circulation de l'OZP. Une manière d'en affiner les termes est de l'associer à l'étude contemporaine de chacun des différents acteurs composant la configuration dans laquelle les savoirs circulent ; dans notre dispositif méthodologique, à côté de l'observation ethnographique du travail de l'association, cela passe par l'enquête de terrain auprès de coordinateurs de ZEP auxquels il peut arriver de participer aux réunions de l'OZP ou encore par le suivi de l'actualité de la production des savoirs scientifiques sur les ZEP.

Pistes d'analyse

Pour argumenter en faveur de la valeur heuristique de ce dispositif, encore largement en cours de mise en œuvre, on indiquera ici deux pistes de recherche qu'il a permis de dégager.

Du militantisme de la circulation à la structuration de l'action publique

L'Observatoire des zones prioritaires – OZP – se présentant dès sa création comme un palliatif à une carence du ministère de l'Éducation nationale, il a simultanément milité pour que celui-ci organise lui-même des instances professionnelles. La satisfaction progressive de ces revendications, par exemple avec la création d'un centre national de ressources *ad hoc* ou avec le développement de formations continues spécialisées dans les académies, a contribué au développement de la politique des zones d'éducation prioritaires – ZEP – par la mise en place de dispositifs qui redoublent d'une certaine manière l'OZP, par exemple en éditant comme lui des documents d'information sur les pratiques professionnelles et les recherches. On peut faire l'hypothèse que les dernières années ont ainsi vu l'institutionnalisation de la conception du métier défendue par ses animateurs⁷. Cette conception, qui réserve la part belle à la circulation d'informations et à l'accès aux travaux universitaires, n'est pas une simple justification rhétorique des programmes d'action publique : elle se retrouve également dans l'exercice du métier des coordinateurs que nous avons pu observer. Pour certains, avoir lu des auteurs récurrents relève par exemple de l'obligation professionnelle ; pour d'autres, fréquenter l'OZP devrait être rémunéré ou pris en compte dans le temps de travail ; inversement, des coordinateurs considèrent que leur fonction comporte inévitablement une dimension militante. Notre travail de terrain nous pousse ainsi à faire l'hypothèse suivant laquelle l'*ethos* de l'OZP, militant par et pour la circulation de connaissances, a pu être réapproprié dans des dispositifs de socialisation à de nouvelles professionnalités. Ce faisant, les actions politico-administratives à l'origine de ces dispositifs ont reconnu, reproduit, co-construit et légitimé cette définition de l'activité professionnelle défendue par l'association. Au total, le travail de mise en circulation s'avère ainsi indissociable de l'institutionnalisation d'une configuration d'acteurs qui produisent collectivement un ordre professionnel stabilisé. En cela, le travail de mise en circulation est déterminant dans la structuration de l'action publique des zones

7. Ce qui ne signifie pas que le militantisme de l'OZP est la cause directe de cette évolution.

d'éducation prioritaires, qu'il a contribué à modeler et dont il est finalement partie prenante.

Savoirs scientifiques ou professionnels ?

En termes de diffusion des sciences, cette configuration a donc clairement routinisé la présence de savoirs savants dans le quotidien des professionnels de l'éducation prioritaire : sessions de formation par des universitaires, circulation de bibliographies, insertion d'entretiens avec des chercheurs dans les journaux de zones d'éducation prioritaires – ZEP –, etc. On peut toutefois se demander de quelle légitimité ce recours massif est l'indice. Différentes observations indiquent en effet que cet ordre professionnel brouille la distinction spontanée entre savoirs savants et savoirs professionnels : par exemple lorsque des participants aux réunions de l'Observatoire des zones prioritaires – OZP – considèrent les animateurs de l'association comme des chercheurs – et leurs publications comme des recherches – ou, inversement, lorsque des anciens coordinateurs publient leurs recherches mais semblent reconnus comme « connaissant le terrain » au nom de leur situation professionnelle antérieure. Le brouillage est redoublé par des caractéristiques du champ de l'éducation où, d'une part, les formules de recherche menées par des enseignants en activité – par exemple : innovateurs, militants pédagogiques –, éventuellement associés à des chercheurs statutaires (par exemple : recherches-actions) sont particulièrement développées et où, d'autre part, ceux qui forment à la profession ne sont pas seulement des confrères avancés dans le métier mais, pour une part, des enseignants-chercheurs du supérieur – qui n'ont pas nécessairement exercé leur profession. Au sein même de l'OZP, l'observation montre que la nature scientifique des connaissances est loin d'être une variable systématique dans le choix des savoirs à mettre en circulation. Certains d'entre eux ont ainsi dû leur réunion publique spécifique au potentiel de discussion qu'ils laissaient anticiper, sans pour autant que les animateurs ne les considèrent comme des réflexions particulièrement légitimes – comme des participants ont pu le leur reprocher ensuite. A contrario, la légitimité spécifique des savoirs scientifiques peut pourtant paraître dans d'autres situations, comme on l'a vu plus haut – l'universitaire comme gage de sérieux face à un responsable ministériel ou comme parole

légitime face aux membres de l'association, venu pour la journée annuelle. L'observation ethnographique incite ainsi à se méfier des propositions générales sur la légitimité des savoirs scientifiques au profit d'une analyse en termes de contextes de légitimité.

Les processus de circulation de connaissances fonctionnent ainsi sur notre terrain comme vecteur de structuration de configuration d'acteurs. Un trait spécifique de cette configuration est l'insertion durable des savoirs sur le social : la participation aux processus de circulation de savoirs y devient une tâche quasi professionnelle. La sociohistoire de la politique des ZEP montre ainsi un mécanisme de diffusion des savoirs scientifiques dans les sphères professionnelles, mécanisme qui brouille la spécificité de ces savoirs, noyés dans l'incitation à adopter une posture réflexive de principe (Giddens 1984).

Bibliographie :

Actes de la recherche en sciences sociales, 2000, « Science de l'État », 133.

HAMMAN P., MÉON J.-M. et VERRIER B. (dir.), 2002, *Discours savants, discours militants : mélanges des genres*, Paris, L'Harmattan (Logiques politiques).

AUDREN F., LABORIER P., NAPOLI P. et VOGEL J. (dir.), 2005, *Les sciences camérales : activités pratiques et histoire des dispositifs publics*, Paris, PUF (à paraître).

BARTHE Y., CALLON M. et LASCOUMES P., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil (L'épreuve des faits).

CHARMAZ K., 2001, « Grounded theory », in R. M. Emerson (éd.), *Contemporary Field Research. Perspectives and Formulations*, Waveland (Illinois), Prospect Heights, 2^e éd., p. 335-352.

DUBOIS V., DULONG D., *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999.

GIDDENS A., 1990, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan (Théorie sociale contemporaine), trad. O. Meyer, 1994.

—, 1984, *La constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF, trad. M. Odet, 1987.

- GIRAUD O., 2004, « Les représentations dans l'analyse de l'action publique en France et en Allemagne. Entre traditions étatiques et traditions intellectuelles », in B. Zimmermann (dir.), *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le savant, le politique et l'Europe*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme (Dialogiques), p. 145-174.
- KAUFMANN J.-C., 1996, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan (128).
- IHL O., KALUSZINSKI M. et POLLET G. (dir.), 2003, *Les sciences de gouvernement*, Paris, Economica (Études politiques).
- Politix. Revue des sciences sociales du politique*, « Les savants et la politique », 48, 4^e trimestre 1999.
- Revue française de science politique*, « Les approches cognitives des politiques publiques », 50 (2), avril 2000.
- QUÉRÉ L., 2002, « La validité de l'argument naturaliste en sciences sociales », in M. de Fornel, J.-C. Passeron (éd.), *L'argumentation. Preuve et persuasion*, Paris, Éditions de l'EHESS (Enquête), t. 2, p. 93-117.
- SPERBER D., 1996, *La contagion des idées. Théorie naturaliste de la culture*, Paris, Odile Jacob.
- STRAUSS A., CORBIN J., 2003, « L'analyse de données selon la *grounded theory*. Procédures de codage et critères d'évaluation », in D. Céfai (éd.), *L'enquête de terrain*, La Découverte (MAUSS, série : « Recherches »), Paris, p. 365-379 (trad. par D. Céfai de « Grounded theory research : procedures, canons, and evaluative criteria », *Qualitative Sociology*, 1990, 13 [1], p. 3-22).